

Délibération portant approbation des orientations budgétaires 2024

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;
- Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Sur proposition de la directrice de l'Ensib.

Le conseil d'administration réuni le 3 octobre 2023 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve les orientations budgétaires 2024**, annexées à la présente délibération.

Vote :

Membres en exercice : 28

Quorum de présence : 15

Votes exprimés : 21

Dont

Pour : 21

Contre : /

Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 3 octobre 2023

Le Président du Conseil d'Administration

M. Marc BERGÈRE



La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



Élaboration du budget initial 2024

NOTE D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

L'année 2023 se caractérise par le déploiement du projet d'établissement de l'Enssib, EXPERT2026. Plusieurs des 20 jalons fixés pour évaluer l'avancée de ce projet ont d'ores et déjà été atteints. De nouvelles étapes s'annoncent pour 2024 : une troisième série de jalons et l'action transformatrice des trois programmes participatifs transversaux « Données et Science ouverte », « Responsabilité sociétale et environnementale », « Prospective métiers et compétences ». C'est également en 2024 que devrait être mis en œuvre le contrat de site de la ComUE Université de Lyon, ainsi que son volet propre à l'Enssib, pour la période prévue jusqu'en 2026. Du fait de la crise mondiale provoquée par la guerre en Ukraine et de la tension que celle-ci fait porter sur les matières premières et l'énergie, l'Enssib doit, comme les autres établissements d'enseignement supérieur, faire face aux défis de l'inflation, dans une phase de pleine activité retrouvée après la pandémie de Covid-19. Dans ce contexte difficile, l'Enssib maintient son engagement en faveur de l'action sociale en assurant une prise en charge de la subvention repas des personnels et des élèves. Enfin, elle devra également, en 2024, compenser plusieurs absences prolongées au sein de ses équipes pour maintenir son niveau de service et développer ses projets.

L'élaboration du budget initial 2024 de l'Enssib suppose donc de prendre en compte plusieurs éléments de contexte.

- Evolutions liées au contrat quinquennal non encore négocié :

La phase de finalisation du contrat quinquennal 2022-2026 avec notre ministère de tutelle a notamment pour objectifs de discuter des marges nécessaires au développement de l'établissement et d'obtenir des moyens complémentaires, sous l'angle de crédits d'amorçage pour des projets structurants et d'augmentation du plafond d'emploi. Une signature du contrat est annoncée encore en 2023. Dans le contexte budgétaire actuel contraint, une phase de négociation reste sans doute nécessaire avec la tutelle ministérielle.

- Mesures de sobriété énergétique :

L'objectif de réduction de la consommation énergétique de 5% par an, prévu dans le projet EXPERT2026, s'inscrit parfaitement dans la dynamique nationale actuelle de sobriété. Il s'appuie sur le Plan de sobriété énergétique adopté par l'Ecole, dont le chantier phare est le raccordement au chauffage urbain. Mais, s'il permet de facto de réduire la dépendance aux énergies fossiles, ce chantier ne permet pas d'absorber la très forte augmentation des prix de l'énergie et particulièrement de l'électricité.

- Point RH : dans un contexte d'instabilité des contrats RH, l'enveloppe de personnel est augmentée de 80 000€, à laquelle s'ajoute 6 400€ de remboursements supplémentaires de frais de transports et 15 000€ de surcoût du point d'indice.

1. Calendrier budgétaire 2024

3 octobre 2023	Conseil d'administration	Débat en Conseil d'administration : ✓ Trajectoire budgétaire 2024
Jusqu'au 20 octobre 2023	DGS Service financier	Ajustement du projet BI 2024 : ✓ Actualisation du projet de budget suite aux arbitrages du comité de direction et au vote du Conseil d'administration sur la trajectoire budgétaire 2024
	Comité de direction Service financier	Arbitrages BI 2024 (2/2) : ✓ Présentation du compte de résultat prévisionnel par le DGS ✓ Arbitrages dépenses/recettes (vague 2) et arrêt d'un compte de résultat prévisionnel
	Responsables CRB	Budgets prévisionnels définitifs des directions : ✓ Transmission au DGS et à la directrice d'un projet de budget en recettes et en dépenses (sur le modèle de la revue de gestion) ✓ Transmission au DGS et à la directrice d'une note de présentation argumentée, comprenant notamment les références aux objectifs stratégiques poursuivis et les éléments à valoriser dans la note de présentation du budget communiquée à la tutelle et aux administrateurs
6 novembre 2023	DGS Service financier	Elaboration de la note de l'ordonnateur et des tableaux budgétaires et transmission à la tutelle
Du 7 au 24 novembre 2023	Directrice DGS Service financier	Dialogue de gestion avec la tutelle Finalisation des documents budgétaires
27 novembre 2023	DGS	Envoi du projet de BI 2024 aux membres du Conseil d'administration
12 décembre 2023	Conseil d'administration	Approbation du BI 2024

2. Dans l'attente d'un nouveau contrat pour 2022 – 2026

Sur la base de son projet d'établissement, l'Enssib a élaboré un projet de contrat quinquennal 2022-2026, dont les jalons et indicateurs doivent permettre un suivi régulier des objectifs à atteindre dans tous les domaines d'activité de l'École. L'obtention en 2023 d'un financement pour un contrat doctoral et la possibilité de mobiliser sur le titre 3 un support d'ingénieur d'études dans le domaine de l'ingénierie pédagogique sont des signaux positifs.

Cela dit, la réalisation de ces objectifs ne pourra être menée de façon optimale que grâce à l'apport de moyens complémentaires détaillés dans le projet de contrat, avec notamment la création de deux nouveaux supports de PAST. Par ailleurs, la difficulté à construire un projet de budget initial 2024 présentant un compte de résultat à l'équilibre témoigne de la nécessité, exprimée dès avant la crise sanitaire, d'un recalibrage de la subvention pour charge de service public via un abondement qui, en 2019, était estimée à 150 000€. **Les prévisions budgétaires actuelles telles que présentées ci-dessous, liées à un contexte inflationniste et à une dynamique de développement interne et externe avérée de l'établissement, porteraient davantage cet ajustement à un montant de l'ordre de 200.000€ à 250.000€, sur la durée du contrat.**

3. Modèle économique : les priorités pour 2024

Les préconisations fournies par les études menées en 2021 – 2022 avec les consultants Axiales et HEADWay continuent d’influer les processus et décisions d’adaptation des modes de fonctionnement de l’Enssib et d’évolution vers un modèle économique affermi. Si la génération de marges de manœuvre financières (proportion des ressources propres par rapport au total des recettes) indispensables au développement de l’École reste une priorité, a fortiori dans un contexte budgétaire très contraint, ce levier ne pourra seul, quelles que soient les décisions prises pour 2024, éviter le déséquilibre du budget de l’école, dont l’activité est revenue au niveau de ce qu’elle était avant la crise sanitaire. La hausse régulière des ressources propres enregistrée par l’Enssib ne suffit pas à compenser les dépenses de fonctionnement et à assurer le développement des projets.

4. Mettre en œuvre le projet d’établissement EXPERT2026 dans un contexte budgétaire contraint et dégradé

Bilan des jalons fixés pour 2022

	Commentaire
J1 - Obtenir une nouvelle inscription du diplôme COBD au RNCP	Dossier déposé le 4/05/2022 après révision complète ; réponse favorable obtenue le 25/10/2022.
J3 - Inscrire des étudiants en doctorat	Objectif reporté à 2024 – 2025 : accréditation à délivrer le doctorat non accordé en 2022 ; clause de réexamen en 2024. 1 contrat doctoral attribué fin 2022.
J7 - Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	Objectif courant sur la période 2022 – 2026. Bilan réalisé des deux ANR obtenues, HyperOtlet et Placed ; pas de nouveau projet déposé en 2022. Un pré-projet est en cours d’élaboration pour 2023.
J10 - Ouvrir le site miroir en anglais	Site internet en anglais ouvert le 8 mars 2022.
J13 - Avoir déployé la comptabilité analytique (et le contrôle interne comptable et financier en 2023)	Déploiement en cours de la comptabilité analytique ; objectif maintenu pour fin 2023
J16 - Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1)	-6,5% (estimation sur la base des projections de consommation établies pour la période du 01/09 au 31/12/2022)
J17 - Avoir mené à bien le projet « Données »	Projet relancé avec l’appui de l’AMUE, en cours ; objectif maintenu pour fin 2022 d’avoir réalisé la cartographie « macro » des données de l’Enssib. Cartographie macro réalisée.

Rappel des jalons relatifs à l’année 2023

	2023
J2 - Avoir intégré au DCB l’ensemble des modules du tronc commun de l’INSP à la rentrée de janvier	Objectif reporté à 2024 (décision d’entrée dans le tronc commun annoncée à l’Enssib fin 2022)
J4 - Mettre en place une harmonisation de l’évaluation des enseignements	Objectif courant sur la période 2024 – 2026. Groupe de travail mené en 2023.
J7 - Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	Objectif courant sur la période 2022 – 2026. Un pré-projet est en cours d’élaboration pour 2023.
J8 - Avoir mis en œuvre le réseau des alumni	Jalon reporté à 2024 suite au départ de la chargée du dossier. Dossier repris en 2023 par la nouvelle chargée de communication.
J13 - Avoir déployé la comptabilité analytique et le contrôle interne comptable et financier	Objectif portant, pour 2023, sur le déploiement du contrôle interne budgétaire et comptable.
J16 - Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1)	-5%
J17 - Déployer le SI décisionnel	En cours

J20 - Avoir mis en place les trois programmes participatifs transversaux	Réalisé
--	---------

Jalons relatifs à l'année 2024

	Commentaire
J4 - Mettre en place une harmonisation de l'évaluation des enseignements	Objectif courant sur la période 2024 - 2026. Groupe de travail mené en 2023.
J7 - Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	Objectif courant sur la période 2022 - 2026. Un pré-projet est en cours d'élaboration pour 2023.
J3bis - Augmenter le nombre de doctorants encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs de l'Ensib (valeur du socle - 10)	Valeur cible = 15
J12 - Prendre une décision sur un passage aux RCE au plus tard en 2024	
J14 - Avoir mis en place un service financier et comptable	
J15 - Dégager de nouvelles recettes propres, à hauteur de 50 000€	Prévision BI 2024 : +38 000 €
J16 - Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1) de 5%	-5%
J19 - Avoir renouvelé l'outil de gestion de scolarité de l'Ensib et migré les applications de scolarité (SVE) vers la sphère Pégase.	Un retard important du projet Pégase a été annoncé par l'AMUE (report à 2025 ?)

4.1 La poursuite du développement des recettes.

Dans un cadre de fiabilisation avérée des prévisions de recettes, celles-ci sont globalement inscrites à la hausse pour 2024, de plus de 38 000€, soit une augmentation de 1,4%.

Cette dynamique aurait pu être encore plus forte par rapport à l'exercice précédent, sans la rétractation prévue de certaines ressources :

- **Les recettes liées à l'alternance sont en baisse de 28 000€**, en raison d'un nombre moins important d'alternants accueillis à la rentrée 2023 - 2024.
- **Les recettes liées à la valorisation poursuivent leur lente érosion**, avec une baisse de 18 000€.

Dans ce contexte tendu, il faut malgré tout noter l'augmentation des prévisions de ventes de FTLV à hauteur de 10 000€. Enfin, une participation à un nouveau projet ANR est envisagé.

Formation

En matière de formation continue, l'objectif consiste toujours à augmenter le nombre de stagiaires de la formation tout au long de la vie grâce aux formations à distance en format court, ainsi que le nombre de formations organisées sur mesure.

Direction de la valorisation - Pôle éditions

Cette direction prévoit de faire porter son attention sur le développement de la diffusion des éditions via les bouquets Cairn et OpenEdition.

Relations internationales

Les recettes potentielles concernent essentiellement une subvention « Région Amorçage Europe ». Pour mémoire, l'Ensib perçoit des bourses Erasmus+ (pour une mobilité étudiante et deux mobilités à des fins de stage), les bourses « Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes » (BRMIE) et « Aide à la mobilité internationale » (AMI), mais celles-ci n'impactent pas les recettes de l'établissement, ces montants étant inscrits en compte de classe 4.

Programmes participatifs transversaux

Le dossier « Education aux médias et à l'information » (EMI) fait l'objet d'un renouvellement de financement demandé auprès du Ministère de la culture, sur la base d'un bilan des actions menées. Le montant demandé est de 20.000 €.

Autres postes

L'activité de location de salles devrait connaître une augmentation, notamment en lien avec des mises à disposition de salles pour l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP).

Appels à projet

Une priorité reste accordée aux dossiers de réponse à des appels à projet.

4.2 La maîtrise des dépenses contrariée par le contexte économique et budgétaire

Priorités et points d'alertes budgétaires 2024

4.2.1 Le projet scientifique (formation – recherche – valorisation)

La formation

Pour accompagner le retour à la normale, après crise sanitaire constaté dans le domaine de la formation et contrebalancer les effets de l'inflation, la direction des études estime à 70 000 € la hausse nécessaire à prévoir dans son budget initial 2024 par rapport au budget initial qui lui a été accordé en 2023. Les pistes de développement de la formation mises en évidence en 2021 – 2022 par l'étude conduite par HEADWay, intégrant une évaluation du financement, font par ailleurs émerger des besoins exprimés dans le projet de contrat 2022 – 2026.

Plusieurs projets figurant dans EXPERT2026 peuvent entraîner des dépenses supplémentaires en 2023 :

- **Intégration des modules de formation de l'Institut national du service public (INSP)**

La mise en place des modules dans la maquette de formation des conservateurs stagiaires interviendra en janvier 2024.

- **Généralisation de l'évaluation des formations**
- **Amélioration du référencement de l'offre FTLV**
- **Création d'une formation « Gouvernance des données »**

Cette formation sera proposée en 2024 sur la base d'un stage de formation continue ou de formation à distance, dont le coût global de production est estimé à 5 000€.

- **Internationalisation des formations et accroissement de l'attractivité de l'école**

Cet axe vise, en premier lieu, à accroître les mobilités étudiantes : promotion et orientation des mobilités vers les partenaires stratégiques, exploration de nouvelles opportunités pour les mobilités libres, exploration d'un programme de placement de stagiaires, développement du budget des aides à la mobilité (Erasmus+, Région, MESR).

L'Enssib souhaite renforcer l'internationalisation des formations par le développement d'enseignements en anglais. Il s'agit également d'initier la réflexion autour de la mise en place d'un Master Erasmus Mundus en Histoire du livre et des bibliothèques. Un contact est pris avec la Région pour étudier les possibilités d'accompagnement financier, notamment les déplacements dans les institutions partenaires nécessaires pour initier le projet pédagogique.

Enfin, il s'agira de développer l'international à domicile par l'organisation d'événements *in situ* (Erasmus Days, Jour de l'Europe) et un programme de rencontres et événementiels avec la Maison de l'Europe et des étudiants étrangers.

La recherche

La volonté de l'établissement, dans un contexte financier contraint, est d'assurer la stabilité du budget de la recherche, y compris pour le Centre Gabriel Naudé. Ceci permettra notamment au nouveau directeur de la recherche de mettre en œuvre la stratégie proposée.

L'accent sera également mis sur le développement de la recherche à l'International. Celui-ci passe notamment par une meilleure visibilité de l'École dans les systèmes existants et notamment un renforcement du programme des chercheurs invités que le directeur de la recherche souhaite ouvrir, en partie, à un appel à candidatures en ligne, en fonction de critères scientifiques alignés avec les orientations stratégiques de l'établissement. En 2024, trois chercheurs et chercheuses seront accueillis pendant une semaine chacun.e.

Enfin, il est prévu d'étudier avec la MSH Lyon Saint-Etienne les possibilités de traduction en anglais d'un mémoire étudiant et/ou DCB particulièrement méritant afin de valoriser les travaux universitaires et les productions étudiantes à l'international.

La valorisation

La nouvelle directrice de la valorisation poursuit son évaluation de certaines missions, et propose des ajustements dans la prise en charge de la programmation scientifique et culturelle de l'Enssib en lien avec le projet d'établissement. Elle met également en œuvre, avec la responsable des éditions, les conclusions de l'étude conduite avec Axiales. Dans ce cadre, la baisse des enveloppes attribuées lors des exercices précédents est à envisager.

- **Pôle édition**

Sur la base de l'étude menée par Axiales en 2021 - 2022, un travail est en cours afin de rationaliser certains processus de travail du pôle Éditions. L'aboutissement de ces réflexions

suppose l'acquisition d'un logiciel de gestion des éditions, ce qui devrait permettre une meilleure communication entre le pôle Éditions et le service financier, notamment pour ce qui concerne le suivi du stock d'ouvrages et des droits d'auteurs.

Prévision de production en 2024 : 12 titres

- Refonte de la bibliothèque numérique (jalon 9, 2026)

Prévoir un budget spécifique pour une aide /accompagnement à la formalisation du diagnostic et/ou cahier des charges.

Les relations internationales

Le rayonnement de l'École passe par le maintien de sa présence dans les principaux réseaux professionnels internationaux et par la signature d'accords de partenariats avec des écoles comparables à l'Ensib dans le champ des Sciences de l'Information et des bibliothèques (EBAD, EBSI). Ces accords doivent permettre l'organisation de temps d'échanges de pratiques professionnelles et pédagogiques et la prolongation d'un projet de partenariat Nord-Sud en sciences de l'information vers le continent africain.

En 2024, les congrès professionnels internationaux ne seront pas accessibles (Ifla à Dubaï, iSchool en Chine) ni n'ont pu être préparés suffisamment avec les enseignants (Bobcatsss au Portugal). Les déplacements à prévoir concerneront donc essentiellement le congrès de LIBER prévu à Limassol (et le Winter event non encore annoncé). La mission souhaiterait également participer au congrès de l'EAIE (European Association for International Education), prévu en septembre 2024 à Toulouse.

L'accueil de professionnels étrangers, notamment via les bourses Erasmus, doit également être encouragé et des actions complémentaires de financement seront étudiées. L'Ensib s'efforcera d'abord de développer une culture de l'international en interne pour les agents.

4.2.2 La gouvernance

La sanctuarisation des actions sociales en faveur du personnel

Le contexte inflationniste oblige l'école à revoir fortement à la hausse les crédits mobilisés pour la prise en charge de la subvention repas des agents et élèves. Ainsi, ce budget augmente de 36 000€, soit une augmentation de 55%.

L'inflation déséquilibre les postes « fluide » et « déplacements » du budget

Si la mise en fonctionnement du chauffage urbain a permis de réduire la dépendance de l'établissement aux énergies fossiles, elle n'a pu à elle seule suffire à absorber la très forte augmentation de l'électricité constatée en 2023. Ce poste de dépense est ainsi abondé de 75 000€, soit une augmentation de 83%. Ce prévisionnel pourra être minimisé dans le cadre d'un budget rectificatif, après déploiement des opérations prioritaires de relampages.

Les déplacements : comme en 2023, les dépenses liées aux déplacements seront en augmentation en 2024, du fait de l'inflation et de l'activité croissante de la structure.

Le projet organisationnel

En charge de la gestion des moyens de l'École, qu'ils soient financiers, humains ou matériels, la direction générale des services inscrit son action dans les projets et évolutions définis pour l'établissement.

Le **service financier** finalisera fin 2023 le déploiement d'outils destinés à la fois à permettre un meilleur pilotage financier, notamment avec la comptabilité analytique, et à sécuriser les procédures, à travers la mise en place d'un contrôle interne financier.

Ces démarches rendent indispensables des efforts en terme de formation des personnels, dans un but de développement des compétences, avec notamment pour objectif la constitution à terme d'un service financier et comptable unifié fonctionnant en service facturier :

- Maîtrise des applications métiers
- Contrôle interne financier
- Comptabilité analytique
- Procédure achat et marchés publics.

Pour ce qui concerne le **service des ressources humaines**, l'accompagnement et le développement des compétences rendues nécessaires par les projets et actions à mettre en œuvre dès 2024 se traduiront par une sanctuarisation des crédits dédiés à la formation du personnel et ce dans les domaines suivants :

- Conseil et accompagnement des services dans les démarches de conduite au changement ;
- Renforcement de la formation en matière de gestion des conflits ;
- Formation des nouveaux membres du comité social d'administration (CSA), y compris sur les aspects d'hygiène et de sécurité ;
- Lancement des formations liées aux VSS.

Les propositions budgétaires portées par la mission « Projets et partenariats » s'inscrivent également au cœur des priorités du projet d'établissement Expert2026 :

- Un positionnement national et une politique partenariale renforcés
- Une attention portée aux grands enjeux politiques et sociétaux (évolution des métiers, transitions numérique et environnementale, science et société, etc.)
- Une montée en compétences des capacités d'instruction et de réponses aux appels à projet
- Le développement des projets et des partenariats dans une dynamique prospective et transversale.

Un dossier de demande d'adhésion de l'Enssib à la Conférence des grandes écoles (CGE) sera déposé pour 2024.

La poursuite des relations avec le GIS IXXI (Institut Rhônalpin des systèmes complexes) est par ailleurs actée.

Les services informatiques et numériques

Les priorités en matière d'informatique et de numérique seront, en 2024, les suivantes :

- Mise en œuvre du Système d'Information Décisionnel (socle technique) financé en investissement ;

- Renouvellement des portables étudiants et acquisition de matériel informatique (équipements réseau, écrans à destination des personnels) ;
- Équipement en visioconférence de certaines salles de cours ou de réunion qui ne sont pas encore équipées.
- Projets « GED » et « mise en œuvre du parapheur électronique », remplacement d'hyperplanning.
- Remise à niveau de l'architecture du site Web
- Nouveaux contrats de maintenance

Du fait des retards importants désormais annoncés par l'AMUE, il est probable que le déploiement de l'application de scolarité Pégase devra être différé à 2025.

La communication

Les dépenses prévues permettent de couvrir les dépenses courantes en fonctionnement de la communication externe, l'activité liée à la communication interne ne générant pas de dépenses supplémentaires.

A noter que la cérémonie de remise de diplômes sera reconduite sur le modèle de l'année 2023 et qu'une journée de lancement du projet Alumni est prévue en 2024.

La maquette du rapport d'activité de l'Enssib sera revue en profondeur en 2024.

- Projet Alumni

La constitution de ce réseau des anciens reste subordonnée à la remise au comité de direction par le groupe de travail en charge du projet de ses conclusions sur ce sujet et de propositions permettant de faire vivre pratiquement un réseau d'alumni. La question de la plateforme de gestion technique reste à poser.

4.2.3 Les programmes participatifs transversaux

Le budget de l'année 2024 intégrera un budget consolidé pour les trois programmes participatifs transversaux mis en place dans le cadre du projet d'établissement.

Pour la première fois en 2024, des appels à projets internes vont être lancés, un pour chaque programme : leur montant est évalué à 1 000 € par programme soit, au total, 3 000 €.

Programme « Responsabilité sociétale et environnementale » (RSE)

Le budget accordé en 2024 vise à soutenir des actions favorisant la médiation et l'appropriation du programme. Il s'articule autour de trois grands axes :

- Le positionnement et la visibilité de l'Enssib sur les enjeux RSE : permettre la participation à des événements extérieurs, groupes d'intérêts locaux/nationaux.
- La mobilisation des équipes et des publics autour des RSE
 - lancer un appel à projets interne « Initiative RSE » sélectionné par un jury
 - recruter un « Ambassadeur RSE » pour accompagner la sensibilisation/mobilisation des étudiants, grâce à un financement demandé à la Région (appel à projet « Emploi étudiant Auvergne-Rhône-Alpes »)
 - organiser un événement interne convivial de communication autour du programme
- L'inscription du programme RSE dans la vie scientifique et culturelle de l'École
 - proposer au moins une action autour des enjeux RSE : projection, exposition, conférence.

Il est à noter que l'Enssib maintiendra son engagement en matière d'éducation aux médias et à l'information, les actions menées dans ce cadre ayant vocation à s'inscrire dans ce programme RSE.

Programme « Prospective métiers et compétences » (PMC)

En 2024, son budget se confond avec celui de la mission du même nom. Les orientations envisagées sont les suivantes :

- Conduire une prospective dans le champ de l'évolution des métiers auxquels forme l'École : veille, enquêtes et collecte de données, cartographies sur le modèle de ce qui a été proposé en 2022 en matière de développement durable et responsabilité sociétale.
- Produire et partager des savoirs professionnels : création de webinaires « PMC », événement annuel « Printemps des métiers » (prochaine date : 11 mai 2023).
- Renforcer le positionnement et la visibilité de l'Enssib grâce à une participation à des événements et groupes de travail nationaux, aux réseaux professionnels et inter-associatifs, etc. au croisement des initiatives menées dans le champ de l'ESR et dans celui de la lecture publique et des bibliothèques territoriales.

Programme « Données et Science ouverte » (DSO)

- L'Enssib poursuivra sa production de formations initiales et continues dans le domaine.
- Elle maintiendra sa publication de la collection et de la revue de recherche en libre-accès *La numérique* et *Balisages* et suivra la réflexion engagée au niveau national en matière de préfiguration d'une structuration collective des éditeurs scientifiques publics engagés dans la Science ouverte.

Une politique RH sous tension en raison des contraintes budgétaires

La nécessité de pérenniser, via des supports financés sur ressources propres, des missions non occupées par des agents titulaires, contraint fortement l'enveloppe de personnels et oblige à des arbitrages budgétaires qui ne pourront être maintenus à court terme. Ainsi, cette enveloppe est abondée de xx€ dans ce contexte d'instabilité RH.

Un compte de résultat prévisionnel fortement déséquilibré :

A ce stade du processus d'élaboration du budget initial 2024, les prévisions de dépenses, au regard des recettes estimées, présentent un compte de résultat prévisionnel en fort déséquilibre, à hauteur de 230 000€. La part de ce déficit prévisionnel, non compensée par un éventuel abondement de la subvention pour charges de service public, pourrait être financée par prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement. Quoiqu'il en soit, ce constat alerte quant à la capacité sincère de l'établissement de présenter *in fine* devant le Conseil d'administration, en décembre 2023, un projet de budget à l'équilibre.

5. Dépenses d'investissement

L'Enssib poursuivra ses dépenses d'investissement en matière de réduction des coûts énergétiques, avec notamment l'installation d'ampoules LED sur l'ensemble des luminaires de l'École, ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment nord.

Par ailleurs, des opérations de réaménagement des espaces internes sont programmées :

- la reconfiguration des espaces des études et de la recherche au deuxième étage du bâtiment.
- Le réaménagement de la zone d'accueil de l'école.
- La création d'une salle d'enregistrement, pour développer les capacités de productions audio-visuelles de l'école.

Fait à Villeurbanne, le 3 octobre 2023

La directrice


Nathalie Marcerou-Ramel